

Pour recevoir gratuitement tous les mois la lettre de la Direction générale des entreprises :  
[www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre](http://www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre)

## DOSSIER GAZELLES : LE NOUVEAU STATUT DE « PME DE CROISSANCE »

*Par Boris Pennaneac'h, chargé de mission au Bureau des politiques d'innovation et de technologie de la DGE*

### EN BREF

#### Rencontres européennes Goût Nutrition Santé

Le pôle de compétitivité Vitagora, Oséo et la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne organisent, les 7 et 8 juin prochains, au palais des congrès de Dijon, les rencontres européennes Goût Nutrition Santé. Ces rencontres, ouvertes aux industriels du secteur agroalimentaire, aux centres techniques et aux laboratoires de recherche, seront l'occasion d'échanger des technologies et savoir-faire innovants, de trouver des partenaires de R&D et de s'informer sur les dernières tendances en matière d'alimentation.

- [www.gout-nutrition-sante.com](http://www.gout-nutrition-sante.com)
- [vitagora@wanadoo.fr](mailto:vitagora@wanadoo.fr)
- [yvan.gobet@industrie.gouv.fr](mailto:yvan.gobet@industrie.gouv.fr)

#### Eurodigimeet : des rencontres pour construire des projets européens

Les rencontres Eurodigimeet, organisées par le pôle de compétitivité Cap Digital et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), en relation avec les Centres relais innovation (CRI), se dérouleront le 8 juin 2007 à la CCIP. L'objectif de la journée est de favoriser les échanges entre partenaires européens (PME innovantes, laboratoires de recherche, grands groupes, *clusters* européens), l'émergence de projets européens et les transferts de technologies. Huit *clusters* européens ont déjà confirmé leur participation.

- [www.eurodigimeet.com](http://www.eurodigimeet.com)

#### 3<sup>e</sup> Salon européen de la recherche et de l'innovation

Pour sa troisième édition, le Salon européen de la recherche et de l'innovation se tiendra des 7 au 9 juin prochains à Paris-Expo porte de Versailles. Cette manifestation qui réunit chaque année les principaux acteurs français et européens du monde scientifique, entrepreneurial et institutionnel est un lieu d'échanges permettant de s'informer sur l'actualité de la recherche et de l'innovation, mais aussi sur ses modes de financement ou la protection de la

propriété industrielle. Avec 15 000 m<sup>2</sup> d'exposition et une centaine de conférences, tables rondes et ateliers, ce rendez-vous attire en outre un large public d'étudiants et de jeunes diplômés passionnés par les sciences.

- [www.salon-de-la-recherche.com/](http://www.salon-de-la-recherche.com/)

À l'occasion de cette manifestation, le Sessi publiera la 17<sup>e</sup> édition du « Tableau de bord de l'innovation ».

- [www.industrie.gouv.fr/observat/innov/so\\_tbi.htm](http://www.industrie.gouv.fr/observat/innov/so_tbi.htm)
- [raymond.heitzmann@industrie.gouv.fr](mailto:raymond.heitzmann@industrie.gouv.fr)

#### Programme Econtentplus

La Commission européenne vient de publier sur son site le calendrier de travail 2007 du programme Econtentplus, adopté le 9 mars 2007, qui vise à promouvoir l'accessibilité, l'utilisation et l'exploitation des données numériques. Un appel à propositions sera lancé au mois de juin 2007. Une journée d'information est organisée par la Commission européenne dans ses locaux de Luxembourg le 24 mai 2007. Le projet de programme de travail, le projet d'appel et le modèle de contrat de subvention peuvent être téléchargés.

- [http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/econtentplus/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/information_society/activities/econtentplus/index_en.htm)
- [patrick.schouller@industrie.gouv.fr](mailto:patrick.schouller@industrie.gouv.fr)

#### Séminaire sur le capital-risque le 26 juin à Paris

Le ministère allemand de l'Économie et de la Technologie et le ministère français chargé de la Recherche organisent un séminaire d'échanges sur le financement en capital des entreprises innovantes, le 26 juin prochain, à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Ce séminaire vise à soutenir, par des initiatives franco-allemandes, l'aboutissement d'un marché européen du capital-risque. Les échanges porteront sur les marchés français et allemand du capital-risque et du capital-développement pour les entreprises technologiques (environnements juridiques et fiscaux, mode de fonctionnement des capitaux-risqueurs). Ce séminaire s'adresse aux entreprises souhaitant faire appel à des investisseurs pour assurer leur développement en France ou en

# 63 %

C'est le pourcentage d'emplois que représentent les PME en France.

[www.semaphore.cci.fr](http://www.semaphore.cci.fr)

Ce site permet d'accéder aux principales informations sur les dispositifs d'aides financières et techniques destinées aux entreprises.

suite page 3 >

## LE DOSSIER

## Gazelles : le nouveau statut de « PME de croissance »



Par Boris Pennaneac'h, chargé de mission au Bureau des politiques d'innovation et de technologie de la DGE

**Instauré par la loi de finances 2007, le nouveau statut de « PME de croissance » permet le gel de tout ou partie de l'impôt sur les sociétés, le report d'un an des cotisations salariales et le remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche.**

Multiplier le nombre d'entreprises de taille intermédiaire et, par voie de conséquence, les emplois, tel était l'objectif du programme « Gazelles », engagé en 2005 par le ministre des PME. Le constat est clair : sur 2,5 millions d'entreprises en France, seules 5 000 d'entre elles emploient plus de 250 salariés. Or, ce sont les unités de moins de 500 salariés qui ont créé, entre 1985 et 2000, près de 1,8 million d'emplois alors que, dans le même temps, les grandes entreprises liées à des groupes en perdaient 263 000.

Lors de sa création, le programme mis en place en 2005 a permis aux 2 000 « gazelles » sélectionnées par le ministère des PME de bénéficier de l'appui des acteurs publics et privés du financement et du conseil pour se développer (réseaux bancaires, business angels, investisseurs, associations d'entrepreneurs, etc.). Cette première étape, pour laquelle de nombreux partenaires se sont mobilisés, a amorcé une prise de conscience collective sur la nécessité d'accompagner la croissance des PME à fort potentiel. Le système vient d'être renforcé avec l'article 13 de la loi de finances pour 2007.

### Plus de 4 000 entreprises concernées

L'article 13 crée le statut de la « PME de croissance ». Désormais, toute entreprise qui remplit les conditions fixées peut, moyennant une simple déclaration, bénéficier des avantages instaurés par ce nouveau statut.

Les critères retenus sont les suivants :

- compter de 20 à moins de 250 salariés (effectif moyen annuel en équivalent temps plein) ;
- enregistrer une croissance de la masse salariale d'au moins 15 % sur deux années consécutives (pour ce calcul, c'est la masse salariale chargée<sup>(1)</sup> qui est prise en compte, après déduction du salaire des dirigeants de l'entreprise) ;
- répondre aux critères européens de la PME<sup>(2)</sup> en termes de taille, chiffre d'affaires, bilan et indépendance ;
- être assujéti à l'impôt sur les sociétés.

Les entreprises pouvant prétendre au statut de « PME de croissance » peuvent bénéficier d'avantages.

Tout d'abord, un mécanisme de gel de l'impôt sur les sociétés permet de neutraliser tout ou partie de l'augmentation de cet impôt pendant la période de croissance de l'entreprise. Concrètement, une entreprise bénéficiera du statut pour l'année fiscale 2006 si elle a enregistré une croissance de ses dépenses de personnel d'au moins 15 % en 2004 et en 2005. Si cette croissance est encore de 15 % en 2006, elle verra son impôt dû au titre de l'exercice 2006 plafonné à la moyenne de son impôt payé en 2004 et 2005. Si la croissance des dépenses de personnel est comprise entre 0 et 15 % en 2006, un mécanisme, dit de « sortie en pente douce » du statut, prévoit que la réduction d'impôt sera alors calculée au prorata de ce taux de croissance. À noter que cette réduction d'impôt doit rentrer dans la limite totale d'aides de 200 000 € autorisées par la Commission européenne (aides *de minimis*). Les « PME de croissance » peuvent également prétendre à un report d'un an du paiement des cotisations patronales pour les salariés nouvellement embauchés, afin d'éviter que les nouvelles embauches ne pèsent sur leur trésorerie à un moment crucial. De plus, celles qui ont droit au crédit d'impôt recherche peuvent bénéficier d'un remboursement anticipé afin de disposer immédiatement de la trésorerie nécessaire aux investissements

dans l'innovation. Cet avantage bénéficie également aux entreprises de moins de 5 ans et aux jeunes entreprises innovantes (JEI). Enfin, au-delà de ces allègements fiscaux et sociaux, le statut permet de bénéficier de mesures de soutien et d'accompagnement proposées par les partenaires du programme « Gazelles » : partenaires « réseau » (CroissancePlus, Réseau entreprendre, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, Chambre de commerce et d'industrie de Paris), partenaires « financement » (Oséo, France Angels, Association française des investisseurs en capital, Fédération bancaire française, etc.) et partenaires « conseils » (Conseil national des barreaux, Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, Conseil supérieur du notariat, etc.)

➤ [www.gazelles.pme.gouv.fr](http://www.gazelles.pme.gouv.fr)

➤ [boris.pennaneac'h@industrie.gouv.fr](mailto:boris.pennaneac'h@industrie.gouv.fr)

(1) Masse salariale chargée, c'est-à-dire incluant les salaires et les cotisations patronales.

(2) Critères européens de la PME : entreprise qui emploie moins de 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros, et qui n'est pas détenue à plus de 25 % par une ou des entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME (recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003).

### Un exemple de gel d'impôt

Voici le calcul du gel de l'impôt sur les sociétés en euros pour une PME ayant connu, durant l'année pour laquelle elle obtient le statut de « PME de croissance », une croissance de ses dépenses de personnel supérieure à 15 %.

Années de référence	2004	2005	2006
Croissance de la masse salariale (par rapport à l'exercice précédent)	> 15 %	> 15 %	> 15 %
Obtention du statut de la PME de Croissance	-	-	Oui
Impôt forfaitaire annuel (IFA) dû (en euros)	2 000	2 000	2 000
Impôt sur les sociétés (IS) dû (en euros)	5 000	6 000	31 000
IFA + IS théoriquement dus (en euros)	7 000	8 000	33 000
IFA + IS plafonnés (en euros)	-	-	7 500
IFA + IS acquittés (en euros)	7 000	8 000	7 500
Gel d'impôt (en euros)			25 500

## L'INTERVIEW

## « Un véritable « plus » pour des entreprises comme les nôtres »



Olivier Giroud, directeur technique et co-fondateur de Baracoda

*Leader sur le marché de l'identification automatique, et premier fabricant mondial de lecteurs de codes-barres Bluetooth™, Baracoda commercialise des solutions pour les professionnels de la distribution, du transport/logistique, de la santé et de l'industrie.*

#### Quelles sont les principales activités de votre société ?

Nous développons des produits électroniques de haute technologie professionnels ou grand public. Dans le domaine professionnel, il s'agit, par exemple, de lecteurs de codes-barres Bluetooth ou de lecteurs RFID (Radio Frequency IDentification ou étiquettes électroniques). Pour le grand public, ce sont des produits très liés au multimédia. Ainsi, nous avons lancé avec Orange une radio Wi-Fi, la liveradio, qui permet d'accéder à de multiples contenus audio sans avoir besoin d'allumer son PC. Nous sommes implantés en région parisienne pour les opérations européennes, et à New-York pour le marché américain. Nous employons 35 personnes et notre chiffre d'affaires a atteint 6 M€ en 2006. Notre objectif à deux ou trois ans est de compter une cinquantaine de collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 20

à 30 M€ avec des parts de marché conséquentes à l'international.

#### Votre société a le statut « gazelle 2006 ». Comment vous y êtes-vous pris ?

En réalité, il n'y a pas de démarches compliquées à faire ; il faut regarder la croissance du chiffre d'affaires et du nombre de salariés, des critères qui permettent de savoir facilement si l'on relève du statut de « gazelle » ou pas. Ensuite, il y a simplement un formulaire à remplir. Aujourd'hui, nous ne bénéficions pas de tous les avantages liés aux « PME de croissance » puisque nous ne payons pas d'impôt sur les sociétés. Mais, le report des cotisations patronales pour les nouveaux embauchés est un véritable « plus » pour des entreprises comme les nôtres. Cela dit, j'espère que d'autres mesures complémentaires seront mises en place afin de soutenir la croissance des PME.

#### Qu'est-ce qui, dans ce dispositif, pourrait être amélioré ?

Il me semblerait intéressant de mettre en place un suivi plus important des « PME de croissance ». Cela pourrait se traduire par la création d'une lettre électronique qui ferait le point sur tel ou tel sujet ou annoncerait que telle ou telle réforme doit être instaurée dans les prochains mois. Finalement, je trouve que nous manquons d'informations sur ce qui se fait. Or, cette information, nous n'avons pas le temps d'aller la chercher nous-mêmes car nous sommes pris dans la gestion quotidienne de l'entreprise. Il avait été question, par exemple, de mettre en place une réduction des délais de paiement de l'État pour des PME comme les nôtres. Il serait intéressant de savoir où en est ce projet.

➤ Formulaire disponible sur [www.gazelles.pme.gouv.fr](http://www.gazelles.pme.gouv.fr) ou sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## EN BREF

Allemagne, et aux fonds français qui envisagent des investissements ou co-investissements en Allemagne.

➤ [jacqueline.mirabel@recherche.gouv.fr](mailto:jacqueline.mirabel@recherche.gouv.fr)

#### 21<sup>e</sup> Congrès international du verre

Le Congrès international du verre se tiendra en France pour la deuxième fois depuis sa création, du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2007, au palais des congrès de Strasbourg. Organisée tous les trois ans par « The International Commission on Glass », cette manifestation réunit quelque 800 à 1 000 acteurs essentiels de la science, de la technologie et de la production verrière d'une cinquantaine de pays autour de conférences sur la thématique du verre.

➤ [www.icg2007.org](http://www.icg2007.org)

➤ [info@icg2007.org](mailto:info@icg2007.org)

➤ [michel.mussino@industrie.gouv.fr](mailto:michel.mussino@industrie.gouv.fr)

#### La propriété intellectuelle aux Entretiens de Paris

L'édition 2007 des Entretiens de Paris se déroulera les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin à l'hôtel Lutétia à Paris. Ce colloque, qui s'adresse, entre autres, aux professionnels et aux responsables institutionnels de la propriété intellectuelle, aux

dirigeants d'entreprise et aux institutions financières, constitue un lieu d'échange et de réflexion sur la valorisation de l'entreprise. Au programme : l'essor du marché et la « financiarisation » de la propriété intellectuelle, ainsi que les différences de stratégie entre les PME et les grandes entreprises.

➤ [www.lesentretiensdeparis.fr](http://www.lesentretiensdeparis.fr)

#### Un projet de biotechnologies soutenu par le FCE

Le groupe pharmaceutique LFB (laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies) et la jeune société toulousaine de biotechnologies MilleGen ont conclu un accord de recherche pour le développement d'une nouvelle génération d'anticorps monoclonaux recombinants, plus efficaces sur le plan thérapeutique et, de ce fait, plus économiques. Les anticorps monoclonaux sont l'un des segments des biotechnologies dont la croissance est la plus forte de l'industrie pharmaceutique et représentent une avancée majeure dans le traitement de pathologies graves. Labellisé par le pôle de compétitivité Cancer BioSanté Midi-Pyrénées, ce projet de développement a été financé par le fonds de compétitivité des

entreprises (FCE). LFB est l'un des premiers laboratoires européens dans la fabrication et la commercialisation des médicaments dérivés du plasma humain ; MilleGen est, elle, engagée dans la recherche et le développement d'anticorps thérapeutiques.

➤ [marianne.faucheux@industrie.gouv.fr](mailto:marianne.faucheux@industrie.gouv.fr)

#### La normalisation en débats

Dans le cadre des travaux européens sur la normalisation, s'est tenue à Bercy, les 10 et 11 mai derniers, une réunion à laquelle la France a participé avec Chypre, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal et la Slovaquie. Les débats ont porté sur l'avancement de la révision de la nouvelle approche, notamment le règlement relatif à l'accréditation et la surveillance du marché, et la décision d'un cadre commun pour la commercialisation des produits. La DGE et Afnor ont exposé les positions françaises. Ces débats ont permis de rapprocher les positions de chacun en vue des discussions dans le groupe de travail « harmonisation technique » du Conseil de l'Europe.

➤ [www.industrie.gouv.fr/portail/pratique/index\\_normalisation.html](http://www.industrie.gouv.fr/portail/pratique/index_normalisation.html)

➤ [arnaud.lafont@industrie.gouv.fr](mailto:arnaud.lafont@industrie.gouv.fr)

## EN BREF

### Programme de travail TIC

Une traduction officielle en français du programme de travail « technologies de l'information et de la communication (TIC) » du 7<sup>e</sup> programme cadre européen de recherche et développement technologique (PCRDT) est en ligne sur le site de la Commission européenne. Ce programme définit les priorités des appels à propositions à lancer en 2007 et les critères d'évaluation des réponses à ces appels.

➤ [ftp://ftp.cordis.lu/pub/fp7/ict/docs/ict-wp-2007-08\\_fr.pdf](ftp://ftp.cordis.lu/pub/fp7/ict/docs/ict-wp-2007-08_fr.pdf)

➤ [patrick.schouller@industrie.gouv.fr](mailto:patrick.schouller@industrie.gouv.fr)

### Consultation publique pour « Safer internet plus »

La Commission européenne vient de lancer une consultation publique pour donner suite

au programme « Safer internet plus » (pour un internet plus sûr) sur la période 2009-2013 afin de traiter les problématiques de sécurité d'internet, notamment au regard des enfants.

La consultation est structurée autour des thèmes du contenu illégal, du contenu nocif et du contenu créé par les utilisateurs dans la communication en ligne. La Commission européenne souhaite recevoir les avis des parties intéressées. Les formulaires de réponses sont à télécharger sur le site puis à envoyer par courriel à :

➤ [saferinternetconsultation@ec.europa.eu](mailto:saferinternetconsultation@ec.europa.eu)

Les contributions seront publiées sur le site de la Commission européenne. Date limite de réception des contributions : 7 juin 2007.

➤ [http://ec.europa.eu/information\\_society/activities/sip/public\\_consultation/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/information_society/activities/sip/public_consultation/index_en.htm)

➤ [patrick.schouller@industrie.gouv.fr](mailto:patrick.schouller@industrie.gouv.fr)

### Séminaire Aristote

L'association Aristote organise le séminaire « Les services intelligents d'aide à la personne dans la vie quotidienne, professionnelle et personnelle », le 7 juin prochain, à l'École nationale supérieure des arts et métiers de Paris. Cette association regroupe de grands organismes et entreprises françaises, acteurs ou utilisateurs de l'évolution des télécommunications de transmission de données. Parmi les sujets qui seront évoqués : l'aide au déplacement des mal-voyants, la formation des musiciens d'orchestre à distance et l'information des utilisateurs des transports publics.

➤ [www.aristote.asso.fr/sem/semnext.html](http://www.aristote.asso.fr/sem/semnext.html)

## PUBLICATIONS

### Le textile en chiffres

La France, troisième acteur de l'industrie textile européenne, derrière l'Italie et l'Allemagne, réalise des performances très contrastées, selon les résultats d'une étude du Sessi publiée en février. Ainsi, les activités liées à la filature voient leur production décliner depuis dix ans avec, par exemple, une baisse de 60 % pour la préparation de fibres de laines. *A contrario*, les entreprises qui développent des textiles techniques enregistrent des résultats supérieurs à l'ensemble de l'industrie du textile traditionnel, avec un chiffre d'affaires par personne de 180 300 € contre 142 300 €.

➤ [www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/textile2007.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/textile2007.pdf)

### Les façonniers de l'habillement

Le Sessi vient de publier une étude annuelle de branche consacrée aux façonniers de l'habillement. Depuis près de vingt ans, le secteur de l'habillement a subi une forte mutation. Plus des deux tiers des entreprises de 20 salariés et plus ont disparu, entraînant une baisse identique des effectifs, ainsi qu'une stagnation du chiffre d'affaires. Cette mutation est favorable aux donneurs d'ordre, qui dominent désormais le secteur.

➤ <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/habillement07.pdf>

➤ [regine.soares@industrie.gouv.fr](mailto:regine.soares@industrie.gouv.fr)

### Deux enquêtes annuelles du Sessi

Le Sessi publie deux enquêtes annuelles. La première porte sur « les consommations d'énergie dans l'industrie en 2005 ». Après

deux années de hausse, la consommation d'électricité a diminué de 2,6 %, notamment dans les secteurs les plus consommateurs (sidérurgie, industrie chimique minérale et organique, fabrication de pâte à papier, de papier et de carton). Par contre, la consommation de gaz naturel progresse de 3,6 % confirmant ainsi une reprise de l'utilisation de cette énergie depuis 2002.

➤ [www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/enquetes/eacei.htm](http://www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/enquetes/eacei.htm)

La seconde enquête s'intéresse aux « dépenses pour protéger l'environnement en 2005 ». Les investissements dans ce domaine – 1,2 Md€ – repartent à la hausse après le léger recul observé ces dernières années. Les investissements dédiés à la protection de l'environnement portent sur 1 037 M€. Ils sont principalement réalisés par les secteurs de l'énergie et de la chimie. 203 M€ ont été consacrés à l'adoption de technologies propres. Les études, réglementaires ou en prévision d'un investissement, s'élèvent à 280 M€.

➤ [www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/enquetes/antipol.htm](http://www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/enquetes/antipol.htm)

➤ [benoit.de-lapasse@industrie.gouv.fr](mailto:benoit.de-lapasse@industrie.gouv.fr)

### La Drire Champagne-Ardenne publie deux analyses sectorielles

La première analyse concerne « le secteur aéronautique en Champagne-Ardenne » : avec une trentaine d'entreprises représentant environ 1 500 emplois, ce secteur se concentre principalement dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne. Afin de conforter le

développement de ce secteur, la Drire propose d'augmenter le partenariat technique et commercial entre les différentes entreprises, afin d'optimiser l'utilisation des équipements productifs pour l'obtention de nouveaux marchés en proposant des solutions plus globales.

➤ [thierry.dehan@industrie.gouv.fr](mailto:thierry.dehan@industrie.gouv.fr)

La seconde traite de « la filière emballage-conditionnement en Champagne-Ardenne » : une centaine d'entreprises qui emploient environ 4 400 personnes et placent la région Champagne-Ardenne au 8<sup>e</sup> au rang national. Plusieurs pistes de progrès sont envisagées, notamment la promotion de l'éco-conception comme outil d'aide à la décision pour accompagner les chefs d'entreprise dans leurs choix stratégiques.

➤ [www.champagne-ardenne.drire.gouv.fr](http://www.champagne-ardenne.drire.gouv.fr)

➤ [nicolas.fourrier@industrie.gouv.fr](mailto:nicolas.fourrier@industrie.gouv.fr)

### Service postal universel

Un décret paru au JO du 7 janvier 2007 fixe les caractéristiques de l'offre de service universel postal, que La Poste, prestataire de ce service, est tenue d'assurer, ainsi que ses droits et ses obligations au titre de ses missions de service public. Ce texte détermine notamment les critères d'accessibilité aux points de contact du public, les obligations de levée et de distribution des envois postaux, les modalités d'information et de traitement des réclamations des utilisateurs.

➤ [www.industrie.gouv.fr/portail/index\\_poste.html](http://www.industrie.gouv.fr/portail/index_poste.html)

➤ [michele.pauliat@industrie.gouv.fr](mailto:michele.pauliat@industrie.gouv.fr)